

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 039-243900420-20240415-65\_2024-DE



Extrait du registre des délibérations  
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française  
Département du Jura

## Séance du 15 avril 2024

**Date de convocation**  
**08 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 15 avril à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

### Objet

## Demande de financement pour le projet GPECT N°65/2024

### Nombre de membres

11

### Présents

9

### Représentés

0

### Excusés

2

### Votants

9

### Présents

**Mesdames** Pate, Giancatarino.

**Messieurs** Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry Vuillet.

**Excusés** M. Truchot.

**Absents** Mme Hählen.

Vu la délibération n°87/2015 du 28 septembre 2015, par laquelle le Conseil communautaire décidait la création d'un poste de rédacteur qui aura en charge les missions de promotion de l'emploi et d'appui aux entreprises, en partenariat avec les acteurs locaux et les services de l'Etat,

Considérant la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territorialisées (GPECT) dont l'objectif est non seulement de consolider mais également de participer au développement de l'activité, tout en favorisant l'emploi local au bénéfice des habitants de nos communes,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à déposer tout dossier de demande de financement afférente au projet de GPECT,
- Autorise le Président à signer tous les actes nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

**Etienne Rougeaux**  
**Le Président**



**Virginie Pate**  
**Secrétaire de séance**

